

a rendu compte de l'état financier de la première société établie est bien propre à justifier la confiance dont il jouit.

Quant aux *prêtres colonisateurs* Mgr l'Archevêque a accepté, cette année, un grand nombre de prêtres ou de séminaristes de France, de Belgique et du Canada, destinés aux nouvelles colonies, et Sa Grandeur a dû en refuser un plus grand nombre encore.

Mais il y a deux congrégations françaises: les RR. PP. de N. D. de la Salette, et les RR. PP. Missionnaires de Chavagnes qui ont accepté, la première à Alma, et la seconde à Saint-Hubert (deux colonies situées dans l'Assiniboia), des paroisses nouvelles qu'ils vont développer. Ces bons pères sont tout disposés à fonder d'autres paroisses et ils recevront volontiers les jeunes prêtres ou les jeunes séminaristes qui désireraient se vouer aux missions.

Tous ceux qui aideront M. l'abbé Gaire par leur concours personnel ou par leurs aumônes feront certainement une œuvre excellente.

Les Eleves Seminaristes au College

Outre les *boursiers*, il y a aussi les élèves qui sont acceptés par Mgr l'Archevêque comme *séminaristes* et qui jouissent, à ce titre, du privilège de prendre leur pension chez les sœurs à raison de \$6 par mois.

Dorénavant ces élèves séminaristes *qui doivent être dans le cours classique* prendront leurs repas à la Maison-Chapelle.

Pour faire accepter comme séminariste un élève capable d'entrer dans les *Eléments Latins* il faut s'adresser à S. G. Mgr l'Archevêque.

DING ! DANG !

—La retraite ecclésiastique commencée le 27, hier, se terminera le premier août.